

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

LES TRAVAUX EN 2018

SOUVENIR DES DEPORTES

REDERIE DU 1ER MAI

RIZ A L'ESPAGNOL

CELEBRATION DE LA
VICTOIRE DU 8 MAI 1945

UNE BOITE A LIRE

NOUVELLE GESTION DE
L'ESPACE PUBLIC.

PICARDIE EN PICARD DIT

ATTRIBUTION DES LABELS
AU CHM SALEUX

RANDO VELO

PRELUDIETTO ORGANISE LA
FETE DE LA MUSIQUE

LA BENNE A DECHETS VERTS

LE STATIONNEMENT

« ENTRE- NOUS »

« EASY-GLASS80 »

Le mot du maire

Combien de temps réussirons-nous à tenir ?

Veut-on la disparition des petites communes, voire de toutes les communes pour ne conserver que les communautés de communes ou d'agglomération.

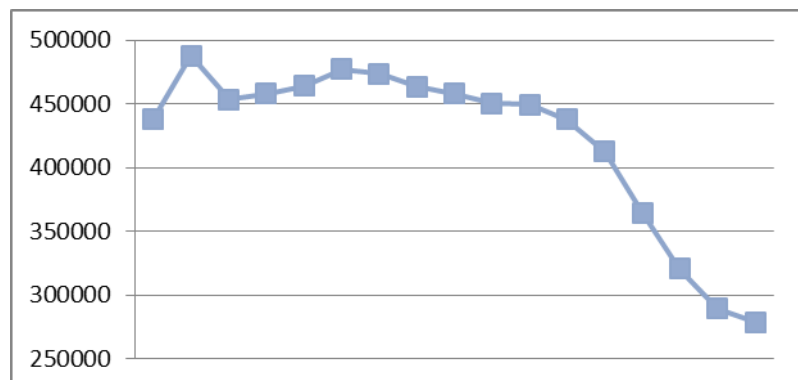
La réduction du déficit de l'Etat est un objectif national et les collectivités locales doivent apporter leur soutien à la réduction du déficit de l'Etat et de la dette publique, ce qui est normal. Cependant, l'effort demandé et imposé devient beaucoup trop important pour les communes, notamment pour les petites surtout que la dette nationale ne diminue pas, bien au contraire.

Dans de précédents bulletins municipaux, je vous ai déjà fait part de mon inquiétude sur la réduction constante et importante de la dotation globale de fonctionnement mais aujourd'hui la situation devient difficile et à ce rythme-là, elle sera intenable dans un avenir très proche.

Faudra-t-il nous contenter de payer les frais de fonctionnement (salaires du personnel, l'EDF/GDF, les dépenses courantes obligatoires...) et ne plus faire d'investissements (plus de travaux, plus d'entretien de voirie, plus d'entretien des bâtiments, suppression de toutes les subventions aux associations et à la coopérative de l'école, etc...)?

Pourtant le Président de la République avait annoncé que les dotations seraient maintenues à leur niveau en 2018 et il l'a confirmé lors de son interview par Jean-Pierre Pernaut le jeudi 12 avril. Malheureusement, ses propos ne sont pas conformes à la réalité et c'est à ne plus rien comprendre. Il n'y a pas de mauvaise compréhension de ma part à ce sujet car le 16 mars 2018, lors du congrès des maires de la Somme à Mégacités, le Préfet avait déjà annoncé que le gouvernement avait pris la décision de maintenir les dotations au même niveau que l'an passé.

En ce qui concerne notre commune, la dotation globale de fonctionnement a été réduite de **10 623 €** pour cette année 2018. Cela peut paraître insignifiant mais en y regardant de plus près, on se rend compte que la dotation est passée de **438 084 €** en 2002 à **278 712 €** en 2018, soit moins **159 372 €** en 16 ans (-36,40%) alors que pendant ce temps-là la population a augmenté d'environ 480 habitants. Je vous laisse observer le graphique ci-dessous.



En 2002 = 438084 € - en 2003 = 487805 € - e, 2004= 453463 € - en 2006 = 463839 € - en 2007= 477023 € - en 2008 = 473848 € - en 2009 = 463326 € - en 2010 = 458082 € - en 2011 = 450371 € - en 2012 = 449133 € - en 2013. = 437721 € - en 2014 = 412563 € - en 2015 = 364381 € - en 2016 = 320393€ - en 2017 = 289335 € et enfin en 2018 = 278712 €.

Comme vous pouvez le constater, la dotation est restée à un niveau correct jusqu'en 2014 mais elle est ensuite passée sous la barre des 400 000 €.

Sa diminution va-t-elle se poursuivre dans les prochaines années comme cela avait été indiqué? Si c'est le cas, nous finirons bien par ne plus avoir de dotation car cela voudrait dire que l'objectif serait tout simplement sa suppression.

Heureusement que ce n'est pas la seule ressource de la commune mais étant donnée la perte importante de la taxe foncière qui nous était versée chaque année par l'entreprise SAPSA BEDDING et les difficultés, voire les impossibilités pour obtenir certaines subventions, notre budget n'est plus ce qu'il a été il y a une dizaine d'années.

Le budget 2018.

Nous avons voté le budget primitif le 15 février et le budget supplémentaire le 22 mars 2018.

Le compte rendu de chacune de ces réunions a été affiché et figure sur le site Internet de notre commune.

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : www.saleux.fr

Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Malgré la situation que je viens de porter à votre connaissance, je vous rassure, nous ferons encore quelques investissements cette année et notre endettement reste à un niveau acceptable. Je ne cherche pas à obtenir ni des louanges, ni votre réconfort mais je veux simplement vous rendre compte des difficultés que la municipalité rencontre mais aussi vous dire que, décidément, nos gouvernants passent mais que leurs méthodes sont toujours les mêmes et cela quel que soit leur couleur politique.

L'endettement pluriannuel des emprunts de notre commune à compter de l'exercice 2018

| Objet de l'emprunt | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Emprunt cantine scolaire | 35539,55 | 35539,55 | 35539,55 | 35539,55 | 35539,55 | 35539,55 | 35539,55 | 35539,55 |

Pour permettre la construction de la cantine scolaire, la commune a emprunté 372000 € remboursables en 12 ans. Il s'agit du seul emprunt en cours. Tableau du remboursement annuel (somme empruntée + intérêts)

Beaucoup a été fait depuis plusieurs années pour maîtriser les dépenses publiques et réduire les charges de personnel. Il y a encore quelques actions à mener mais il y a des limites en dessous desquelles il deviendra difficile de continuer à fonctionner normalement, voire impossible, surtout que nous avons programmé de gros investissements (construction d'une école maternelle, poursuite de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux, travaux de voirie et notamment la rue Roger Salengro, etc...).

Cette situation, ces difficultés et l'avenir incertain de nos dotations ou subventions, ne m'empêcheront de continuer à travailler sérieusement et totalement dans l'intérêt de notre commune.

Signé : Ernest CANDELA, Maire de Saleux

Les travaux en 2018 dans la commune.

Dans le bulletin municipal de janvier 2018, nous vous avons vaguement indiqué les travaux que nous projetions de réaliser cette année.

- L'agrandissement et la mise aux normes d'accessibilité des locaux de la Police Municipale sont en cours (Coût 50 000 €).
- L'aménagement de la RD 138 va être réalisé (Coût pour la commune 650 000€ et coût pour le Conseil départemental et Amiens Métropole 250 000 €).
- Le plan annuel des travaux de voirie comprendra : un passage piétonnier permettant de relier la rue des Sorbiers avec le Clos fleuri, un aménagement d'une partie de la rue du docteur Niquet, la mise en place de ralentisseurs rue Jean Catelas juste avant la rue Saint Maurice et place Numa Bignet, ainsi que quelques petites interventions de ci, de là.
- La mise aux normes d'accessibilité de l'école de musique et du service enfance jeunesse avec un déménagement pour la durée des travaux.
- Poursuite de la révision générale du Plan Local de l'Urbanisme. Nous en sommes au début et dès que ce dossier sera présentable, nous ne manquerons pas de tenir une réunion publique mais aussi des permanences pour permettre à chacun de venir s'informer.
- Extension de l'éclairage rue des Baquets.

Cérémonie au monument aux morts : « Souvenir des déportés »

Vous êtes invités à la cérémonie qui se déroulera le dimanche 29 avril 2018 à 11 heures au monument aux morts.

Le programme est le suivant : Dépôt de gerbes au monument aux morts, dépôt de gerbes sur les tombes de messieurs HOLLINGUE, BIGNET et CHAUVIN. Le rassemblement est fixé à 11 heures au monument aux morts.

Réderie du 1^{er} mai

L'association de jumelage Saleux/Mögglingen organise sa traditionnelle réderie le mardi 1^{er} mai 2018 - 8 € les 3 mètres

Restauration sur place: buvette, sandwichs - chipos- merguez - frites- Plateau repas côte de porc cuite au barbecue, fromage+ dessert, au prix de 10€, 1 kir offert.

Pour tous renseignements et réservations, s'adresser au 06 86 38 36 24 ou au 03 22 44 12 98.

Le stationnement sera interdit sur la place Numa Bignet et rue Jean Catelas de la place de la Libération (fleuriste) jusqu'à l'intersection avec la rue Ernest Cauvin pendant toute la durée de la réderie en vertu d'un arrêté municipal. Les organisateurs ne manqueront pas d'informer les riverains quelques jours avant et l'avant-veille en distribuant un document d'information dans toutes les boîtes et en l'apposant sur les véhicules stationnés dans cette rue. Tout automobiliste ne respectant pas cette interdiction sera verbalisé, son véhicule pourra être retiré et placé en fourrière.

Riz à l'Espagnol

Les membres de l'association A.C.P.G./C.A.T.M. organisent leur traditionnel repas dansant « Le Riz à l'Espagnol » le dimanche 6 mai 2018 à 12 heures 30 à l'Espace Eugène Viandier à Saleux où ils seront heureux de vous accueillir. Votre réservation est à faire auprès de monsieur Christian PARENT, téléphone 03.22.89.49.48 ou de monsieur LEGER Gérard, téléphone 03.22.89.32.78. N'oubliez pas de spécifier le choix de votre plat : Riz à l'Espagnol ou assiette anglaise. Prix : 24 € mais 12 € pour les enfants de moins de 12 ans.

VENEZ NOMBREUX

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole
Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

« Célébration de la Victoire du 8 mai 1945 »

Vous êtes invités à la cérémonie qui se déroulera le mardi 8 mai 2018 au monument aux morts au cours de laquelle un dépôt de gerbes sera effectué. Participation de l'Harmonie municipale.

Rassemblement devant la mairie à 11 heures. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Une boîte à lire pour séduire

Quand on fait la démarche d'ouvrir sa porte, elle doit être capable de vous retenir. Pour cela il faut que les objets qu'elle renferme, les livres, soient attirants. On doit avoir envie de les saisir, de les ouvrir, de les compulsier avant de les emporter. Il faut tout simplement qu'ils soient beaux. Si on y découvre des volumes jaunis, salis, abîmés, on n'a pas l'envie d'aller plus loin ; on referme la porte et on part. L'objectif de la boîte à lire se trouve ainsi manqué. Alors s'il vous plaît, jouez le jeu en venant y déposer uniquement des livres qui puissent faire envie. Pour les autres, tous les autres il y a la benne à papier : les encyclopédies, les séries reliées dont on ne veut plus, les ouvrages spécialisés...leur place n'est pas dans la boîte à lire !

Et si vous veniez plutôt y déposer le livre qui vous a plu, qui vous a ému ??...

J-P Champion, adjoint au maire chargé du suivi boîte à lire- joignable en mairie pour tout questionnement relatif à ce sujet.

Nouvelle gestion de l'espace public : un travail de longue haleine

La biodiversité nous entoure au quotidien : dans les jardins, dans les champs, au bord des routes, dans les parcs. Elle est importante car elle nous offre directement ou indirectement les milieux naturels, les espèces animales et végétales qui nous sont indispensables. Pollinisation, fertilité des sols, qualité de l'air, épuration des eaux, protection contre les risques naturels... découlent de la biodiversité. L'activité humaine est responsable en grande partie de l'érosion de la biodiversité :

- L'urbanisation et le développement des infrastructures de transport détruisent ou fragmentent les milieux naturels.
- La surexploitation, la déforestation à outrance également.
- La pollution des eaux, de l'air, des sols par les pesticides aussi.

Une gestion écologique des espaces naturels contribue à épargner la biodiversité, patrimoine que nous devons protéger pour le bien des générations futures. Voilà pourquoi votre commune s'est engagée depuis plus de trois ans dans l'arrêt progressif de l'utilisation des produits phytosanitaires et dans la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts (le *bon entretien au bon endroit*). Nous poursuivrons dans cette voie et cette année encore nous continuerons à remplacer le gravier par de l'herbe : enherber pour ne pas avoir à désherber. Même si elle est contraignante, cette vision écologique préserve l'essentiel.

Soyez nombreux à la partager ; ensemble nous ferons mieux encore.

Picardie en picard dit...

El politèche a n'est mie pus d'meude achteure !

Eds hommes qui tienn'tt él porte gran.ne ouvrée por laisser passer l'fenme in preume ; os nin voéyez gramint ?... Des jon.nèches dins chés bus qui tchit'té leu plache por él donner à in.ne vièle qu'a resse édbout, est bié rère achteure , hein ?... Dins chés boutiques o n'intind quasimint pus « bojor ! envoér ! ». « merci » n'in perlons point ! Acoutez dins chés bistrotts quanqu'in sarveu i nmande : « *quoé qu'os volez boére ?* »... « *in nmi por mi pis in cafiou por ém fenme.* » I manque tchéque cose qua-minme ! « *siouplait* » vlò in.ne épression qu'al resse in raque. Dins l'temps chés gins is étoait duits à chés politèches mais achteure nan ! Feut dire qu'is né s' rincont'té pus gramint à coeuse éd chés cartchulateurs pis d'chés téléphone. nes portables don ! Pis là-dsur, point d'plache por chés politèches alorse à forche bè o sait pus s'in sarvir !... Ch'est por cho qué l'cabartière dins sin bistrotchet , al o bié foait d'mertcher :

Café 1,50 € // 1,20 € por echti qui nminde polimint

Minme éq mi j'erroais tè pus loin ; j'erroais mertché :

Café 1,50 € // 1,70 € por echti qu'est point poli i

Chés règues éd savoèr vife insen.ne, ch'est cho qui foait l'différinche inter deus chés bétals pis chés gins ; él politèche a nn'est. Alorse vlò : éte poli ch'est normal ; n'y o point d'récompinse à don.ner. Mais éte malpoli ch'est in.ne feute éd citoéyen; pis là feut poéyer, ch'est normal .

(Jean-Paul Champion)

Attribution des labels « Ecole d'haltéro » et « Santé musculation bien-être »

La fédération française d'haltérophilie et de musculation a attribué les labels « Ecole d'haltéro » et « Santé musculation bien-être » au Club d'Haltérophilie et de Musculation de Saleux pour une durée de deux ans et a adressé ses félicitations pour l'excellent fonctionnement du club et la qualité des prestations proposées pour le bien-être des adhérents.

Nous adressons toutes nos félicitations à madame ROUX, la présidente du CHM Saleux, ainsi qu'aux membres de l'encadrement et notamment à Michel Horus qui est toujours à l'ouvrage.

Rando vélo, rando pédestre : faites du sport

Le samedi 2 juin c'est la journée nationale du vélo. A cette occasion la section locale de L'Union des Randonneurs Picards (URP) organisera des ballades familiales en vélo mais encore, avec l'appui de l'Union Sportive Cycliste de Saleux, des sorties plus longues pour les amateurs. En complément de cette journée dévolue au sport loisir, une randonnée pédestre (environ 10km) sera proposée par l'association Chés Vadrouilleus d'Saleux. Le parc municipal ainsi que la cour du Centre Multiactivité Jean Catelas serviront de point de ralliement (départs, arrivées) pour chaque parcours. La manifestation débutera vers 14h et durera jusque 18h ; les inscriptions (gratuites) se feront sur place. Nous reviendrons sur cet événement dans le Saleux-infos de mai ; cependant réservez déjà votre journée. *Faites-vous du bien, faites du sport !*

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole
Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62
(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Préludietto organisera la fête de la musique

L'école de musique de Saleux sera maître d'œuvre pour la fête de la musique 2018, le samedi 23 juin. A partir de 19 heures un repas sera proposé et différents concerts se succéderont dans la cour de l'espace multiactivité Jean Catelas. Davantage de précisions dans le prochain bulletin communal. Vous pouvez déjà réserver en contactant Rolande Beaugeoist au **03 22 89 41 00**

La benne à déchets verts – RAPPELS –

Elle est à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 heures et le samedi de 9 heures à 17 heures. Le dimanche si vous souhaitez vraiment vous débarrasser de vos déchets verts, il vous faut les déposer à la déchetterie de Saint Fuscien. Attention, il vous faut un badge. Surtout ne jetez pas des sacs en plastic contenant des déchets verts. Il faut les vider dans la benne et vos sacs peuvent être jetés dans un container à OM.

La réglementation du stationnement et de la circulation dans la commune.

Les policiers municipaux sont souvent appelés parce que certains stationnements abusifs sur les trottoirs ou pas gênent la circulation, empêchent les riverains d'accéder à leur garage, limitent la visibilité des automobilistes, etc... En un mot, ces stationnements sont dangereux.

La police municipale adresse de nombreux avertissements et fait preuve d'une certaine indulgence qui a ses limites. C'est notamment le cas pour tous ceux qui se rendant au restaurant Le Marmara et qui, ne trouvant pas de places disponibles devant l'établissement, stationnent sur le trottoir d'en face, qu'ils soient à l'arrêt momentané ou en stationnement, ces contrevenants seront verbalisés systématiquement. Il est vrai que les samedis et les dimanches, les policiers municipaux sont absents mais, ATTENTION, pas toujours. Il arrive parfois qu'un service leur soit imposé. Ils ne manqueront pas alors de veiller au respect de la circulation et du stationnement dans toute la commune mais aussi et surtout face au Marmara à l'heure du midi.

Une maman nous a transmis le courriel suivant et la réponse mérite d'être connue de tous :

« « Chaque jour, lorsque je dépose mes enfants à l'école maternelle et primaire, je constate que les véhicules roulent vite (trop vite). Je ne vois plus les véhicules de la Police Municipale. Pourquoi, n'y-a-t-il pas des agents pour faire traverser les enfants sans danger ? ou alors des ralentisseurs ? Merci de prendre en compte mon message et merci d'avance de votre action. » » »

Réponse : Les policiers municipaux effectuent régulièrement des surveillances aux écoles mais c'est vrai ils n'y sont pas tous les jours. Il faut savoir qu'ils font 35 heures de travail hebdomadaire et qu'ils assurent régulièrement chaque semaine des services de nuit. Ils ne sont que deux et la commune n'a pas la possibilité financière d'embaucher d'autres policiers ou des agents de la sécurité des voies publiques comme vous pouvez le comprendre aisément si vous lisez attentivement le mot du maire. Quant à la vitesse, la Police Municipale effectue plusieurs contrôles de vitesse et verbalise lorsque c'est nécessaire mais elle ne peut pas faire que cela. Pour ce qui est des ralentisseurs, rue Jean Catelas, il n'y en aura pas et la route de Taisnil aura des ralentisseurs ou des chicanes lorsque nous aménagerons cette voie.

S'agissant des écoles, je rappelle que j'ai demandé récemment aux parents automobilistes de rentrer ou de sortir au pas du parking de l'école Joliot Curie en respectant les piétons qui sont prioritaires. Trop de parents conduisent imprudemment car ils ne veulent pas être en retard à leur travail. **Soyez prudents et ne mettez pas nos écoliers en danger !**

Entre-nous

Savez-vous que le 2 mai, un grand événement vous attend à Saleux ?

Oui, bien sûr ! C'est l'ouverture du magasin « Entre-nous » un dépôt-vente de vêtements féminins de qualité, de grandes marques, très actuels à petits prix étudiés pour les fans de la mode.

Vous serez accueillies et conseillées par Aurore qui saura être à votre écoute au milieu de tous les trésors dont regorge la boutique.

Alors n'hésitez pas, venez vite pousser la porte du magasin « Entre-nous » au 89 rue Jean Catelas à Saleux.

Et surtout ne gardez pas l'adresse pour vous mais au contraire dites-le à vos amies !

Le magasin sera ouvert du mardi au samedi de 10 heures à 18 heures 30 (horaires modulables dans le temps) -

Téléphone : 03.22.72.81.67

Easy-glass80

Emilien remplace vos pare-brises et vitres automobiles, répare les impacts. Le tout rapidement et professionnellement. Se rendant à votre domicile ou sur votre lieu de travail.

Croyez bien qu'il met tout en œuvre pour votre entière satisfaction. Avec respect des tarifs.

Les pièces et le temps des constructeurs lui permettent l'exonération de la franchise jusqu'à concurrence de 100 €.

Autre bonne nouvelle, parrainez vos amis et vous recevrez une carte de 30 € - Téléphone : 06.72.47.78.56

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique – Le 20 avril 2018

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : www.saleux.fr

Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.